

terminé le 31 mars 1940, les sommes de \$178,176,-682.65 et \$3,197,488 soient octroyées à même le fonds du revenu consolidé du Canada.

(La motion est adoptée.)

Rapport est fait de la résolution, qui est lue pour la 2e fois et adoptée.

L'hon. M. ILSLEY demande à déposer le bill n° 124 allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1941.

La motion est adoptée, et le projet de loi est lu pour la 1re fois et pour la 2e fois, étudié en comité, rapporté, lu pour la 3e fois et adopté.

SANCTION ROYALE

M. PORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:
HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,
le 30 juillet 1940.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable sir Lyman P. Duff, G.C.M.G., juge en chef du Canada, député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui 7 août à midi trente minutes pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre humble serviteur,
Le secrétaire adjoint du
Gouverneur général,
F. L. C. PEREIRA.

Sur la motion du très honorable Mackenzie King, la séance est levée à 1 h. 28 du matin.

Mercredi 7 août 1940.

La Chambre se réunit à 12.15 de l'après-midi.

INSCRIPTION NATIONALE

DÉCLARATION DU MAIRE DE MONTRÉAL—MENTION DU COMPTE RENDU DES PAROLES DU CHEF DE L'OPPOSITION PUBLIÉ PAR LE STAR WEEKLY.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. GROTE STIRLING (Yale): Je désire attirer l'attention de la Chambre sur une déclaration qui a été publiée dans le *Star Weekly* du samedi 3 août. J'en lirai deux courts paragraphes si on veut bien me le permettre. Il est question de l'attitude prise récemment par le maire de Montréal:

Le premier ministre King a dit que la Chambre pouvait être certaine que le Gouvernement verrait à ce que les lois du pays soient bien observées. Il promet de faire une déclaration plus tard.

"Je me déclare péremptoirement contre l'enregistrement national," a dit M. Hanson. "C'est,

[L'hon. M. Ilesley.]

sans aucune équivoque une mesure de conscription. Le Parlement, selon moi, n'a aucun mandat pour voter la conscription."

Il me semble tout à fait regrettable que l'on ait mal cité les paroles du chef de l'opposition (M. Hanson), sur une question aussi grave.

LE PREMIER MINISTRE

FÉLICITATIONS QU'IL REÇOIT À L'OCCASION DU VINGT ET UNIÈME ANNIVERSAIRE DE SA NOMINATION AU POSTE DE CHEF DU PARTI LIBÉRAL.

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. GROTE STIRLING (Yale): J'ai déjà eu le plaisir de féliciter le premier ministre en cette occasion, mais je suis certain que le leader de l'Opposition (M. Hanson), aurait aimé joindre ses félicitations aux miennes et à celles des autres à l'occasion du vingt et unième anniversaire de la nomination du très honorable député au poste de chef du parti libéral.

Le très hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): J'unis ma voix à celle de l'honorable député (M. Stirling), qui a fait allusion au 21ème anniversaire de la nomination du premier ministre comme chef du parti libéral. Je le fais non seulement parce que nous avons collaboré très étroitement mais aussi à cause des liens de l'amitié la plus intime qui nous unissent et je suis heureux de lui offrir mes bons souhaits et mes félicitations. Je crois, de fait je sais, que c'est le seul chef d'un parti politique dans l'univers qui soit encore à la tête de son pays après avoir dirigé son parti pendant vingt et un ans. Il a subi six élections générales et a été victorieux cinq fois, ce qui n'est peut-être pas un bonheur parfait pour tous les membres de la Chambre. Cependant, c'est un exploit assez remarquable. Je sais que tous les honorables députés s'uniront à moi lorsque je ferai part au premier ministre de mon admiration pour ses talents, son énergie, son ardeur infatigable au travail, qui ont toujours été au service du Canada. Dans la crise actuelle, il est non seulement le chef d'un parti, mais le chef du Canada, de son pays. Dans le combat où nous sommes engagés il incarne l'esprit du Canada, avec toute sa vigueur, son énergie, sa sincérité et sa volonté ferme de remporter la victoire. Je suis heureux en effet, en ma qualité de doyen de la Chambre, titre que je ne réclame pas souvent, d'offrir nos félicitations au premier ministre.

(Texte)

Et je puis dire qu'en le faisant je parle au nom de ma province.